

“Nice-Matin” fait pression sur Nethys

■ Le conseil de surveillance de “Nice-Matin” rappelle à l’actionnaire belge ses obligations.

La tension monte d’un cran entre le conseil de surveillance du quotidien *Nice-Matin* et Nethys, son actionnaire belge à hauteur de 34 % (Ndlr : le solde du capital étant détenu par les salariés-actionnaires du quotidien français). Comme l’expliquait cette semaine *Le Vif* sur son site, Stéphane Moreau, CEO de Nethys, et son directeur financier Pol Heyse ont rencontré au début du mois dans le sud de la France le personnel et les responsables de la société coopérative *Nice-Matin*. Les deux hommes auraient aussi rencontré Christian Estrosi, le maire de Nice.

Au bord de la faillite

La situation est, il est vrai, très délicate pour *Nice-Matin*, aujourd’hui au bord de la faillite. Et complexe. Le pacte d’actionnaire prévoit en effet que Nethys monte à 51 % dans le capital d’ici à la fin de cette année. Mais, on le sait, le Parlement et le gouvernement wallon font pression pour que Nethys se désengage de ses participations minoritaires, dont celle de *Nice-Matin*.

Dans ce contexte, selon *Le Vif*, le conseil de surveillance de *Nice-Matin* a exigé des éclaircissements de Nethys d’ici ce lundi et exige qu’il respecte les termes du pacte d’actionnaires. À défaut, ce même conseil a donné “*d’ores et déjà mandat au président de son directoire pour qu’il entreprenne toute action ferme et déterminée afin d’assurer et de garantir la pérennité de Nice-Matin*”.

Pas de réaction officielle de Nethys ce vendredi sur ce dossier. En coulisses, on souligne que Nethys souhaiterait rester actionnaire de *Nice-Matin* mais à hauteur de 49 %, pas davantage.